

Communiqué de presse

La Commission administrative des autorités judiciaires communique :

Assermentation au sein de l'ordre judiciaire neuchâtelois

Le Grand Conseil, dans sa séance du 30 juin 2021, a procédé à l'assermentation au sein de l'ordre judiciaire neuchâtelois d'une nouvelle magistrate, Mme Roxane Schaller, juge au Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz à La Chaux-de-Fonds suite au départ à la retraite de Mme Claire-Lise Mayor Aubert.

Mme Roxane Schaller est au bénéfice d'une formation juridique complète. En plus d'un master en droit délivré en 2010 par l'Université de Neuchâtel, elle a obtenu son brevet d'avocate en 2012. Après un poste de collaboratrice scientifique à l'Université de Neuchâtel, puis d'avocate-collaboratrice au sein d'une étude genevoise, Mme Roxane Schaller a été engagée en 2014 comme greffière-rédactrice pour les tribunaux régionaux. Elle a fonctionné depuis lors à plusieurs reprises comme juge suppléante extraordinaire, toujours au sein de la première instance.

Mme Roxane Schaller dispose ainsi de toutes les qualités requises afin de remplir au mieux les tâches qui lui incomberont. Son entrée en fonction est prévue le 1^{er} septembre 2021.